



MUNICIPALITE DE SULLENS

AVIS DE TRAVAUX

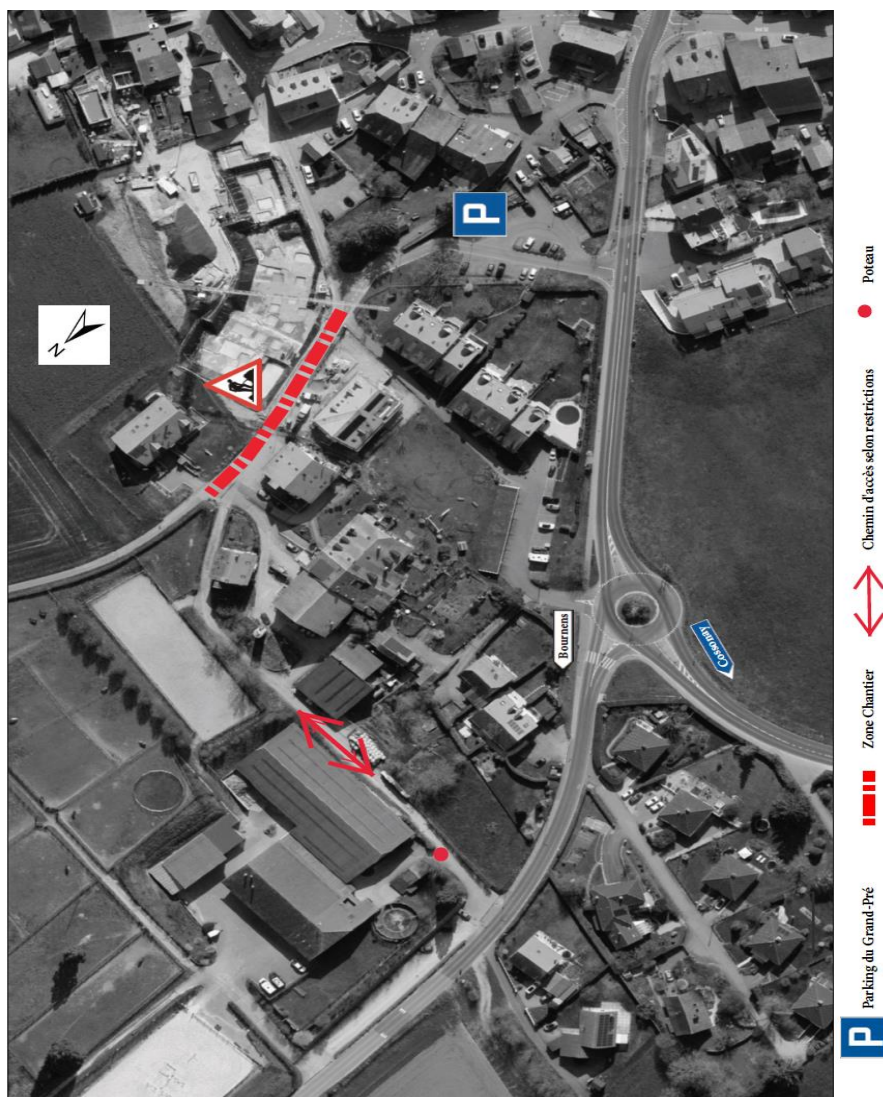
Aux habitants de la rue de la Grange Neuve et de l'Eglise

Nous vous informons que les travaux débuteront le lundi 21 août par l'installation de chantier, les travaux préparatoires et les sondages. La route reste accessible selon la signalisation.

Dès le lundi 28 août, la rue de la Grange-Neuve sera fermée au fur et à mesure de l'avancement du chantier pour une durée d'environ 5 semaines.

Le parking du Grand-Pré sera réservé à l'usage des riverains impactés par les travaux.

Cependant, en fonction des travaux, une possibilité d'accès aux propriétaires sera possible par le petit chemin en tout venant longeant le manège.



En revanche, le propriétaire du dit chemin a donné exceptionnellement son accord de passage moyennant de respecter la sécurité de l'exploitation du manège lors des cours de dressage des chevaux aux conditions suivantes :

- Accès réservé uniquement aux véhicules légers riverains du chantier.
- Vitesse au pas maximum 5km/h.
- Au bas du chemin, un potelet rouge et noir devra impérativement être déposé et reposé après votre passage afin de garantir la tranquillité et la sécurité des chevaux.
- Limiter les nuisances sonores (radio, klaxon, etc.) lors des passages.



Afin de garantir un minimum de transit, nous vous prions de privilégier principalement le stationnement sur le parking prévu à cet effet.

En cas de non respect des consignes demandées par le propriétaire, il se réserve le droit de fermer l'accès à son chemin !!!

Veillez vous conformer à la signalisation mise en place en fonction de l'avancement des travaux.

Conscients des désagréments provoqués par ces travaux, nous vous remercions d'ores et déjà de votre compréhension.

La Municipalité